



Lundi 09 décembre : « l'Antartique »

Iceberg, blanches endives et flocons de neige

(fêta, lait) vinaigrette

Hoki sauce au beurre blanc (poisson, lait, gluten)



Riz bio blanc comme la neige



Iceberg flottant (lait, oeuf)

Mardi 10 décembre :



Carottes râpées bio vinaigrette



Colombo de courges (gluten, céleris)



Boullgur bio (gluten, lait)

Yaourt aux fruits (lait, oeuf)

Mercredi 11 décembre:



Nuggets de blé et ketchup (gluten)

Fondu de poireaux à la crème **et crozet** (lait, gluten)



Saint Nectaire AOP (lait)



Orange bio



Goûter : Pain au chocolat (gluten, lait, oeuf) et lait fraise équitable



Jeudi 12 décembre : « Australie »

Chou rouge, maïs vinaigrette



Dinde sauce Australienne (lait)



Pommes campardnes



Fromage blanc bio aux fruits (lait)

Vendredi 13 décembre :

Blanquette de veau (gluten, lait)

Printanière de légumes (pomme de terre, carottes, haricots verts)



Brie Bio (lait)



Poire bio



vinaigrette (moutarde, sulfites)

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poisson, arachides, soja, lait, fruits à coques, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques.

Ces menus sont validés par une commission des menus. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la disponibilité des produits.



Le pain ainsi que les produits signalés sont issus de l'agriculture biologique



La viande de bœuf, porc et volaille sont d'origine Franc



La volaille est « Label Rouge »



La viande de veau et d'agneau sont d'origine UE



Appellation d'origine contrôlée/protégée



Certification attestant que la pêche s'inscrit dans un principe de respect de la pêche durable



Fruits, légumes et produits laitiers subventionnés dans le cadre du programme de l'Union Européenne à destination des écoles



* Conformément aux recommandations du GEMRCN, tous les poissons enrobés sont ≥ à 70% de poisson et ont un P/L > à 2.